

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4451 VENDREDI 24 FEVRIER 2023

BINZA OZONE

Mise en service de l'usine de traitement d'eau

Une nouvelle unité de captage, de traitement et de distribution d'eau potable, fruit du partenariat entre le gouvernement et la Banque mondiale pour un financement s'élevant à 72 millions de dollars américains, a été mise en service hier à Binza Ozone, à Kinshasa.

Inaugurée par le chef de l'État, Félix Tshisekedi, la nouvelle usine vient renforcer la desserte en eau potable de la ville capitale jadis déficitaire.

Page 3

L'usine de captage et de traitement d'eau de Binza Ozone



CONSOMMATION

Du pain de plus en plus fabriqué à base de la farine de manioc



Des pains fabriqués à base de la farine déjà de la farine de manioc dans la fabrication du pain.

En République démocratique du Congo, la boulangerie commence à se montrer favorable à l'initiative de la pâtisserie à base du manioc. Une cinquantaine de boulangeries à Kinshasa et une autre au Kongo central utilisent

Elles ont accepté l'idée innovante d'introduire cette farine dans l'industrie du pain, dans le cadre du programme gouvernemental ATA.

Page 3



Serge Kubla / Le Soir

BELGIQUE

Un ancien ministre condamné pour corruption au Congo

Le tribunal correctionnel de Bruxelles a condamné, hier, l'ancien ministre de l'Économie de la Wallonie, Serge Kubla, à une peine de deux ans de prison avec sursis et à une confiscation de 600 000 euros pour corruption de mandataires publics.

Le tribunal considère qu'il avait participé à des faits de corruption, entre 2010 et 2012, lorsqu'il effectuait des missions de consultance pour l'entreprise sidérurgique Duferc.

Page 4

COOPÉRATION

L'AFD entend investir dans l'aménagement du territoire



Me Patience Bondongo Bokulu

Le directeur de cabinet du ministre d'État en charge de l'Aménagement du territoire, Me Patience Bondongo Bokulu, a présidé, le 22 février à Kinshasa, une séance de travail avec une délégation de l'Agence française de développement (AFD).

Au cours de celle-ci, les deux parties ont scruté les possibilités d'intervention de l'AFD dans le secteur de l'aménagement du territoire.

Page 2

ÉDITORIAL

Rectifier le tir

Après une période de récession mondiale causée en 2020 par la pandémie de la covid-19 et les effets conjugués de la crise financière auxquels se mêlent aujourd'hui le conflit russo-ukrainien, l'objectif fixé d'un Congo émergent en 2025 invite à rectifier le tir. Une leçon bien comprise par le gouvernement à travers l'adoption d'une nouvelle feuille de route, le Plan national de développement (PND) 2022-2026.

Dans le but d'espérer maintenir le cap, le nouveau PND s'appuie sur des axes stratégiques qui donnent la priorité au secteur hors pétrole porteur de croissance estimée cette année à plus de 3,7% contre 1,2% en 2022. Le maintien à long terme de ce rebond permettra, bien que peu envisageable, d'atteindre quelques avancées sur la voie tracée.

A contrario, si les faiblesses dues aux facteurs externes justifient la difficile marche vers cette vision futuriste, au plan interne plusieurs obstacles restent encore à surmonter. Il s'agit notamment de concentrer les interventions autour des priorités, mieux faire face aux risques de surendettement, maintenir la viabilité de la dette à long terme et rationaliser l'investissement public destiné à la réalisation des projets.

Les fluctuations économiques au plan mondial étant toujours une équation à plusieurs inconnues, maintenir les équilibres macroéconomiques est essentiel pour des Etats aux économies fragiles comme la nôtre. Cela dit, nouer des partenariats et s'inspirer des modèles de co-développement d'autres pays du continent aiderait le Congo dans sa quête de l'émergence.

La promulgation de la loi sur le Partenariat public-privé constitue une opportunité qui ouvre la voie à la création des joint-ventures.

Le Courrier de Kinshasa

COOPÉRATION

L'AFD entend investir dans le secteur de l'aménagement du territoire

Le directeur de cabinet du ministre d'Etat en charge de l'Aménagement du territoire, Me Patience Bondonga, a présidé le 22 février à Kinshasa une séance de travail avec une délégation de l'Agence française de développement (AFD). Au cours de celle-ci, l'étude par les deux parties des possibilités d'intervention de l'AFD dans ce domaine.



Me Patience Bondonga Bokulu

«cette réunion fait suite à une requête soumise à l'AFD pour étudier les possibilités d'intervenir sur l'aménagement du territoire. Il y a déjà eu une première mission qui visait à dégrossir les besoins généraux. Il s'est agi également d'une restitution des premiers échanges avec les équipes du ministère»

L'AFD tient à oeuvrer aux côtés du ministère de l'Aménagement du territoire en concluant, les prochains jours, un partenariat gagnant-gagnant afin de booster les réformes engagées dans ce département par Me

Guy Loando Mboyo. Au sortir de la séance de travail, le chef de la délégation de l'AFD, Nicolas Foger, a indiqué que «cette réunion fait suite à une requête soumise à l'AFD pour étudier les possibilités d'intervenir sur l'aménagement du territoire. Il y a déjà eu une première mission qui visait à dégrossir les besoins généraux. Il s'est agi également d'une restitution des premiers échanges avec les équipes du ministère».

Après avoir échangé avec les experts du ministère de l'Aménagement du territoire, Nicolas Foger a dit que la prochaine étape sera la rencontre avec des autorités pour avoir une liste complète des besoins et continuer à échanger pour éventuellement lancer un approfondissement de ces besoins sur l'année 2023 à la perspective d'un partenariat financier. D'autres rencontres sont envisagées entre le ministère de l'Aménagement du territoire et l'AFD avant de conclure ce partenariat.

Blandine Lusimana

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundaka Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepeschesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepeschesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DESSERTTE EN EAU POTABLE

Mise en service de l'usine de traitement d'eau de Binza Ozone

Le premier module de l'usine de traitement d'eau de la Régideso du quartier Ozone, dans la commune de Ngaliema à Kinshasa, a été mis en service le 23 février.

Plus qu'une simple usine, il s'agit d'un complexe industriel chargé de traiter et de fournir de l'eau potable à la population des communes de Ngaliema et Mont Ngafula, dans la partie ouest de la capitale. Avec une capacité de production journalière de 110 000 m³ d'eau, ce module est le premier d'une série de deux autres qui sont en construction sur le même site. Selon les responsables de la Régideso, cette usine devra atteindre, dans sa phase finale, la même capacité de production que celle de traitement de N'Djili, c'est-à-dire 330 000 m³ d'eau par jour. Ce qui fera d'elle la plus grande usine de traitement d'eau potable en Afrique centrale.

L'usine de Binza Ozone vient renforcer la desserte en eau

potable de la ville de Kinshasa jadis déficitaire. A l'issue des travaux des troisièmes phases, l'usine de Lemba Imbu (200 000 m³/jour) et celle de l'Ozone (300 000 m³/jour), les nouvelles usines construites et inaugurées par le président Félix Tshisekedi vont totaliser 500 000 m³. Ajoutée aux anciennes infrastructures de production, la quantité d'eau produite va dépasser la barre d'un million de m³ d'eau par jour. De quoi améliorer significativement la desserte en eau potable dans la mégalopole Kinshasa.

Lancés par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, en décembre 2019, les travaux de construction du centre de captage et de tous les compartiments de traitement ont duré



L'usine de captage et de traitement d'eau de Binza Ozone

trois ans. La nouvelle usine de traitement d'eau de Binza Ozone vient s'ajouter aux six autres qui existent à travers

la ville de Kinshasa. Le président Félix Tshisekedi entend poursuivre cette politique de desserte en eau potable à l'in-

térieur du pays, dans le cadre du Programme de développement des 145 territoires.

Alain Diasso

CONSOMMATION

Du pain de plus en plus fabriqué en RDC à partir de la farine de manioc

En République démocratique du Congo (RDC), la boulangerie commence visiblement à se montrer favorable à l'initiative de la pâtisserie sur la base du manioc. Actuellement, une cinquantaine de boulangeries à Kinshasa et une autre au Kongo central utilisent déjà de la farine de manioc dans la fabrication du pain.

L'Agenda de la transformation agricole (ATA) compte étendre son action, déjà mise en œuvre dans la capitale Kinshasa et la province du Kongo central, sur toute l'étendue du pays. En réalité, il s'agit de cinquante-huit boulangeries à Kinshasa et une autre au Kongo central qui se sont déjà lancées dans la nouvelle aventure.

Elles ont accepté l'idée innovante d'introduire la farine de manioc dans l'industrie du pain, dans le cadre du programme gouvernemental ATA. La nouvelle formule consiste à incorporer de la farine de manioc dans la panification et la fabrication des beignets.

Les boulangers venant de quinze communes de la ville de Kinshasa sur les vingt-quatre mais également deux du Kongo-central ont été formés à l'utilisation de cette farine dans la fabrication de leurs produits.

Le programme portant la mise en œuvre de cette initiative en RDC a été lancé, confirmant ainsi les propos du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, tenus au sommet sur l'agricul-



Des pains fabriqués à base de la farine

ture à Dakar, au Sénégal, fin janvier dernier.

ATA-RDC, soutenu par l'Institut international d'agriculture tropicale, en collaboration avec l'entreprise Bio-Agribus, produit de la farine de manioc non fermentée et panifiable de bonne qualité. À la phase actuelle, cette farine est utilisée à hauteur de 10 %

dans la production du pain. En outre, l'agenda prévoit d'étendre la technique dans les autres provinces du pays. À en croire l'ATA-RDC, l'incorporation de la farine de manioc dans la panification permet de réduire le coût des importations du blé, avec une plus-value dans le but d'améliorer l'économie nationale et

les conditions sociales des citoyens congolais.

Les acteurs impliqués dans la matérialisation de cette initiative rassurent que « le pain à base de la farine composite blé-manioc pourra être l'un des produits qui contribueront positivement à l'économie nationale du pays ». Une hypothèse qui a été partagée par le chef de l'Etat, Félix Tshiseke-

di, lors du sommet de Dakar.

Des témoignages qui augurent des lendemains meilleurs

L'ATA-RDC, en tant que meneur et encadreur des bénéficiaires du programme, se dit fermement convaincu des avantages qu'il porte, aussi bien pour l'économie du pays que pour la population congolaise. Les utilisateurs de cette farine, notamment les boulangers et les fabricants des beignets, rendent également déjà de bons témoignages sur le rendement que procure l'utilisation de la farine de manioc panifiable.

Ces témoignages confirment, en effet, l'annonce faite par le chef de l'Etat congolais au cours de la rencontre de la capitale sénégalaise sur les avantages qu'offre l'utilisation du manioc dans la panification et des avancées déjà engrangées par le programme en RDC. Cette réalité sur le terrain confirme qu'en dépit de la guerre en Ukraine, qui a causé la rareté du blé, la RDC et sa population se retrouvent engagés dans ce programme et en tirent profit.

Lucien Dianzenza

BELGIQUE

Un ancien ministre condamné pour corruption au Congo

Le tribunal correctionnel de Bruxelles a condamné, le 23 février, l'ancien ministre de l'Economie de la Wallonie et ancien bourgmestre de Waterloo, Serge Kubla, à une peine de deux ans de prison avec sursis, 60 000 euros d'amende (portés à 480 000 euros après indexation) et à une confiscation de 600 000 euros pour corruption de mandataires politiques et de mandataires congolais de sociétés ainsi que pour blanchiment d'argent, indiquent des médias belges.

Le tribunal, indique rtl.be, a considéré que Serge Kubla avait participé à des faits de corruption, entre 2010 et 2012, lorsqu'il effectuait des missions de consultance pour l'entreprise sidérurgique Duferco. Il avait admis, rappelle RTL, avoir été présent lors de la remise d'une somme de plusieurs dizaines de milliers de dollars à un gérant de la Société nationale de loterie (Sonal), la société congolaise de jeux de hasard. Cette remise d'argent avait eu lieu dans un restaurant à proximité de la place Flagey, dans la commune d'Ixelles, à Bruxelles. Pour Serge Kubla, indique-t-on, il s'agissait, selon ses termes, d'un «droit d'entrée de départ».

En 2010, poursuit RTL, Duferco avait pris la décision d'injecter des fonds dans la Sonal. Le but étant, pour l'entreprise sidérurgique, de se donner les chances d'obtenir des gisements miniers au Congo. Un homme d'affaires français, Daniel Sparza, avait pris contact, pour le compte de la Sonal, avec Serge Kubla, qui agissait comme intermédiaire pour Duferco au Congo et dans d'autres pays d'Afrique, rappelle RTL.

Dans le cadre de ce contrat, précise le média belge, des pots-de-



Serge Kubla/Le Soir

vin ont été versés à des gérants de la Sonal et à des dirigeants politiques congolais, pour un montant de 500 000 dollars. Dans ce cadre, une enveloppe contenant 20 000 euros avait été remise à l'épouse d'un ancien Premier ministre congolais lors de son passage à Bruxelles. Néanmoins, le tribunal a esti-

mé qu'il n'était pas certain que la remise de cette enveloppe à l'épouse du Premier ministre congolais de l'époque, Adolphe Muzito, dans un hôtel à Bruxelles, était de la corruption. Concernant la société Duferco et deux de ses dirigeants, le tribunal a déclaré certaines préventions prescrites et les a ac-

quittés pour les autres.

Rappel des faits

En juin 2014, rappelle la RTBF, une enquête est menée après la disparition au Congo de Stéphane De Witte, ancien comptable du groupe sidérurgique Duferco. Dans le dossier mis à l'instruction, des documents remis à la justice par l'ex-épouse

du comptable mentionnent le nom de Serge Kubla. L'ancien ministre belge de la Wallonie s'était progressivement reconverti dans des activités privées et avait assuré des missions de consultance pour le groupe Duferco, notamment au Congo. Le groupe sidérurgique italo-suisse souhaitait exploiter des gisements miniers au Congo. Le comptable du groupe, Stéphane De Witte, était parti pour le Congo s'occuper des investissements de Duferco, avant de disparaître.

En tant qu'intermédiaire, rappelle le média, Serge Kubla avait remis une enveloppe contenant une somme de 20 000 euros, dans un hôtel bruxellois, à l'épouse d'Adolphe Muzito, Premier ministre congolais, à l'époque des faits. Serge Kubla a reconnu ces faits mais a affirmé aux enquêteurs qu'il n'avait servi que d'intermédiaire, à la demande d'un ancien comptable de Duferco. Pour lui, il n'était pas question d'avoir participé à un quelconque pacte de corruption au Congo. La disparition au Congo du comptable de Duferco, Stéphane De Witte, n'a toujours pas été résolue.

Patrick Ndungidi

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



BURKINA

Les nouvelles autorités seront-elles en mesure de pacifier le pays ?

Après avoir renversé le colonel Paul Henri Sandaogo Damiba le 30 septembre dernier, le capitaine Ibrahim Traoré s'était donné pour objectif de « reconquérir » les quelque 40% du territoire burkinabè contrôlés par les djihadistes, mais les raids meurtriers attribués à ces forces négatives ne font qu'augmenter. Ces attaques se sont multipliées depuis le début de cette année, causant la mort de près de 200 civils et militaires. Et pour la première fois, des enlèvements en grand nombre ont été enregistrés.

Pour tenter d'enrayer la tendance négative, les nouvelles autorités ont lancé, peu après leur prise de pouvoir, une campagne de recrutement de supplétifs civils pour aider l'armée, les Volontaires pour la défense de la patrie (VDP). Enregistrés jusqu'à 90 000 sur des besoins de 50 000, ceux-ci payent aussi un lourd tribut à la lutte anti-djihadiste.

Tout récemment, les dirigeants burkinabè ont exigé le départ des forces spéciales françaises de Ouagadougou et entendent nouer de nouveaux partenariats « gagnant-gagnant » avec de nouveaux pays, dont la Russie. Cela s'explique en partie, selon des sources proches du gouvernement, par le fait que l'armée burkinabè serait sous-équipée : elle cherche à acquérir du matériel militaire auprès de n'importe quelle nation prête à lui en fournir.

En attendant, et au fil des mois ainsi que des années, les bilans des attaques s'alourdissent, en particulier dans le Nord malgré l'appui des mercenaires de la société russe Wagner à l'armée régulière. Pourtant, deux chefs d'Etat du pays ont déjà été chassés du pouvoir, accusés d'impuissance contre les djihadistes.



Le capitaine Ibrahim Traoré

Le 24 janvier 2022, le colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba avait renversé le président Roch Marc Christian Kaboré. Huit mois plus tard, soit le 30 septembre, il a été à son tour poussé vers la sortie par le capitaine Ibrahim

Traoré.

En ce qui concerne les mercenaires de la société russe Wagner, les autorités continuent de démentir toute présence de ceux-ci, que les Occidentaux accusent d'être présents au Mali, égale-

ment dirigés par des militaires issus de putschs et qui ont bouté les forces françaises de Barkhane hors de leur pays. Selon les autorités burkinabè, les Russes présents sur leur territoire sont des « instructeurs ». « Nous avons nos Wagner, ce sont les VDP que nous recrutons. Ce sont eux nos Wagner », a affirmé début février l'actuel homme fort du Burkina Faso.

Selon un consultant en sécurité burkinabè, Mahamoudou Savadogo, au début de l'année 2022, il y avait « une moyenne de vingt à trente attaques par semaine ». « Aujourd'hui, on en est à trente ou quarante et le nombre de régions touchées a augmenté », a-t-il précisé. De son côté, le chercheur à l'Institut de relations internationales et stratégiques, Jean-Marc Gravelini, note que les frontières facilitent « la présence de ces réseaux terroristes » au Burkina Faso car elles « leur permettent de se réfugier de l'autre côté du

pays ». Il rappelle que certaines zones du pays ont des « niveaux de pauvreté importants avec une population jeune, désœuvrée, sans avenir ». « Les terroristes leur proposent une amélioration des conditions de vie au moins à court terme », a-t-il indiqué.

Malgré l'intensification des attaques djihadistes au Burkina, le chef de la junte militaire au pouvoir affiche sa « détermination » à combattre les insurgés qui ont tué, le 21 février, au moins cinquante et un soldats. « En dépit de la vigoureuse résistance et la riposte engagée par nos forces combattantes, nous enregistrons des pertes en vies humaines », a-t-il reconnu. « La lutte est âpre et le combat parsemé d'embûches. Mais notre sursaut patriotique et notre détermination restent intacts jusqu'à la victoire finale contre les groupes djihadistes », a assuré le président de transition.

Nestor N'Gampoula

TANZANIE

Dar es Salam donne son feu vert à la construction d'un oléoduc

La Tanzanie a donné son accord à la construction d'un oléoduc de 3,5 milliards de dollars, dans le cadre d'un méga projet controversé destiné à transporter les hydrocarbures d'Afrique de l'Est aux marchés internationaux, malgré les critiques récurrentes des défenseurs de l'environnement.

L'oléoduc, long d'environ 1 500 kilomètres, doit relier les gisements du lac Albert, dans l'Ouest de l'Ouganda, à la côte tanzanienne sur l'océan Indien. Ce projet nécessite l'approbation des deux pays et en janvier, l'Ouganda a délivré une licence au consortium East african crude oil pipeline company Ltd (Eacop), détenu à 62% par le géant français TotalEnergies. L'approbation par le gouvernement tanzanien « marque un autre pas en avant pour l'Eacop car elle permet le démarrage des principales activités de construction en Tanzanie, à l'issue du processus d'accès aux terres en cours », a déclaré la directrice générale de l'Eacop en Tanzanie, Wendy Brown, lors d'une conférence pour recevoir le certificat à Dar es Salam, la capitale économique de la Tanzanie.

Le projet « se conformera non seulement aux lois de la Tanzanie et de l'Ouganda, mais également aux normes internationales les plus strictes », notamment en matière des « droits humains », a-t-elle assuré. Le projet, d'un montant de 10 milliards de dollars entre la Tanzanie et l'Ouganda, a toutefois rencontré l'opposition de militants et de groupes de défense de l'environnement qui estiment qu'il menace le fragile écosystème de la région

et la population qui y vit. Quelque 13 000 ménages sont touchés par le tracé du gazoduc, selon Wendy Brown. « Nous sommes fiers de ce pipeline car il augmentera l'influence de la Tanzanie dans le monde », a vanté, de son côté, le ministre tanzanien de l'Énergie, January Makamba.

« Il y a beaucoup de bruits (contre) ce projet, mais nous redoublons d'effort pour préserver l'environnement », a poursuivi January Makamba, évoquant les plans de plantation de végétation sur le tracé de l'oléoduc. « Nous avons respecté toutes les normes environnementales, de sécurité et de droits humains », a-t-il également assuré. Six organisations non gouvernementales ont assigné Total Energies devant le tribunal judiciaire de Paris fin 2022, sommant le groupe de respecter une loi votée en 2017 qui impose aux multinationales un « devoir de vigilance » sur leurs activités dans le monde. Le délibéré est attendu le 28 février. Le lac Albert, frontière naturelle entre l'Ouganda et la République démocratique du Congo, recèle une quantité de pétrole brut estimée à 6,5 milliards de barils, dont environ 1,4 milliard sont actuellement considérés comme récupérables.

Noël Ndong

CRISE LIBYENNE

La Tunisie réaffirme sa position en faveur d'un règlement consensuel

Le ministre tunisien des Affaires étrangères, Nabil Ammar, a réitéré le 21 février la position de son pays en faveur d'un règlement consensuel inter-libyen qui sera en mesure d'aboutir à l'unité et l'intégrité territoriale de la Libye.

Le chef de la diplomatie tunisienne a tenu ces propos à l'issue d'un entretien mardi à Tunis avec le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Libye, Abdoulaye Bathily. Dans une déclaration à cette occasion, M. Ammar a insisté sur la détermination tunisienne à apporter tout le soutien nécessaire

au peuple libyen et aux efforts de l'ONU dans le but de rétablir la paix, la sécurité et le développement en Libye.

La rencontre a permis d'examiner les derniers développements du processus politique en Libye, a affirmé le bureau de communication du ministère tunisien des Affaires étrangères.

Au cours de cette rencontre, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies en Libye a passé en revue les efforts déployés avec les différentes parties libyennes, les pays voisins et les partenaires internationaux, afin de faire avancer cette voie et de renforcer le dialogue entre les Libyens.

A cette occasion, il a dit apprécier la position constructive de la Tunisie et son rôle central dans le soutien au processus de règlement de la crise en Libye.

NIGERIA

Suspension des services ferroviaires dans tout le pays avant les élections

La société nationale des chemins de fer du Nigeria a annoncé mardi la suspension des services ferroviaires à travers le pays de samedi à lundi pour permettre aux Nigériens de voter lors des prochaines élections générales.

Le porte-parole de la société ferro-

viaire nigérienne, Mahmood Yakubu, a déclaré dans un communiqué que cette suspension visait à permettre aux Nigériens d'exercer leur droit démocratique lors des élections (présidentielle et de l'Assemblée nationale) et que les services ferroviaires reprendraient à partir

de mardi. Le pays le plus peuplé d'Afrique organisera des élections générales samedi pour élire un nouveau président et les membres de l'Assemblée nationale. Au total, 18 candidats se présenteront à l'élection présidentielle.

Xinhua

PROMOTION DE LA RECHERCHE

L'OMS inaugure le centre virtuel de documentation et d'information

Le lancement des activités pratiques de la bibliothèque par le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Congo, le Dr Lucien Alexis Manga, a eu lieu le 23 février à Brazzaville, en présence de l'inspecteur général de la santé, le Pr Richard Bileckot.

Pour les professionnels de la santé, les chercheurs et les étudiants, ce centre rendu disponible proposera une approche innovante par son environnement de travail orienté digital hub. Il permettra également aux usagers de bénéficier en toute autonomie d'une expérience optimale en termes de recherche et d'accès à l'information scientifique.

Le centre virtuel a pour mission de faciliter l'accès à l'information scientifique à travers des ressources documentaires en ligne fournies par l'OMS.

« Le bureau de l'OMS au Congo a eu l'ambition de proposer, au milieu de la recherche et des professionnels de la santé du Congo, un outil des plus modernes avec un accès facilité et gratuit à l'ensemble des ressources qui sont produites au monde de façon instantanée. Nous avons développé une procédure de consultation qui permet à chacun de retrouver très facilement les informations

qu'il cherche et de les récupérer de façon extrêmement simple et facile », a expliqué le Dr Lucien Alexis Manga. Il a tout simplement formulé le vœu que cet outil soit utilisé de façon appropriée et qu'il contribue tant soit peu au développement et à l'accélération de la recherche dans le domaine de la santé publique en République du Congo.

« Vous savez qu'aucun projet ne peut se faire sans une gestion de la connaissance en termes d'accès, de disponibilité, de diffusion, de partage et de vulgarisation. L'occasion est donnée à ceux qui n'ont pas de ressources, qui vont disposer d'un peu de temps, de venir se documenter, prendre ces connaissances pour augmenter leurs compétences », a commenté le Pr Richard Bileckot.

Il a ajouté : « Nous ne saurons que remercier l'OMS, d'autant plus qu'il y a deux barrières qui sont levées ; la première est celle de l'argent, puisque l'accès à l'internet est offert ici ; la se-



Une vue de l'assistance/Adiac

conde est celle de l'accessibilité de ces sources qui sont le plus souvent indisponibles pour nos pays, parce qu'il ne faut pas seulement avoir payé, l'OMS rassemble en un seul portail plusieurs sources de recherches et c'est vraiment à l'avantage aussi bien des professionnels de santé que des apprenants et des formateurs».

Ainsi, au niveau des bases

de données on y trouve un compte à rebours de chaque édition, les collections suivantes : HINARI 15 000 revues (trente langues différentes), 60 000 livres électroniques et 105 autres ressources d'information, GIFT, Iris, AIM, etc. En rappel, cette cérémonie fait suite à l'inauguration officielle du centre virtuel de documentation et d'information de l'OMS au Congo qui avait

eu lieu le 15 juillet 2022, sous le patronage du ministre de la Santé et de la Population, en présence du directeur des programmes de l'OMS pour l'Afrique et du représentant de l'OMS au Congo. La cérémonie de ce jour est l'ouverture officielle de l'espace aux professionnels de la santé, aux chercheurs et aux étudiants.

Guillaume Ondze

SCIENCES ET TECHNOLOGIES

La Chine appelle à renforcer la coopération internationale

Le président chinois et secrétaire général du Comité central du parti communiste, Xi Jinping, a souligné la nécessité pour l'humanité de renforcer l'autonomie en matière de sciences et technologies pour une coopération internationale.

Il a lancé cette invite le 22 février lors de sa participation à la troisième session d'étude de groupe du Bureau Politique du 20e Comité Central du PCC axée sur le renforcement de la recherche fondamentale.

Dans le monde des sciences, a-t-il indiqué, la recherche fondamentale est généralement considérée comme l'opposé de la recherche appliquée, la première étant basée sur les théories relatives au fonctionnement de la nature, et la seconde sur les technologies que nous utilisons au quotidien.

« Les percées dans la recherche fondamentale peuvent donner naissance à de nouvelles industries et à d'innombrables nouveaux emplois. La physique quantique, qui a donné les bases des ordinateurs modernes, en est un exemple », a déclaré le président chinois, invitant le monde à travailler au-delà des frontières.

Selon lui, l'humanité a plus que jamais besoin de coopération et de partage pour parvenir à un développement pour tous, ajoutant que la Chine devrait construire des plateformes pour cette coopération et financer des chercheurs dans le monde entier. Car, argumente Xi Jinping, les programmes scientifiques et technologiques nationaux devraient s'ouvrir davantage à la coopération transfrontalière, notamment dans les domaines du changement climatique, de la sécurité énergétique, de la sécurité biologique et de l'exploration spatiale.

Un exemple existant de ce modèle de coopération peut être trouvé dans le plus grand projet de « soleil artificiel » du monde, appelé réacteur thermonucléaire expérimental international (ITER), qui implique plus de 60 pays et régions pour trouver une source d'énergie future.

Dans le cadre de ce partage, la Chine a établi des relations de coopération en sciences et technologies avec plus de 160 pays et régions. Elle participe à environ 60 projets scientifiques mondiaux. D'après les statistiques, rien qu'en 2021, les chercheurs Chinois ont ré-

digé plus de 183 000 articles avec leurs homologues internationaux provenant de 169 pays et régions.

Investir davantage

L'investissement annuel de la Chine dans la Recherche et le Développement a atteint 440 milliards de dollars pour la première fois en 2022, réalisant une augmentation de 10,4 % par rapport à l'année précédente. Cet investissement considérable place la Chine dans la liste des pays les plus innovants du monde. Pour l'Etat chinois, le renforcement de la recherche fon-

damentale dépendait en fin de compte des talents. D'où la nécessité de construire une plate-forme institutionnelle de haut niveau pour cultiver les talents de la recherche fondamentale. Dans ce cadre, la Chine a mis en place une série de projets de culture des talents destinés aux futurs scientifiques et a fourni des moyens au personnel scientifique existant pour qu'il puisse mieux travailler.

« Le renforcement de la recherche fondamentale est une exigence urgente pour atteindre une plus grande autonomie et une plus grande force dans le domaine des sciences et technologies », a réitéré le président Xi Jinping, estimant que c'est la seule façon de construire un leader mondial dans le domaine des sciences et technologies.

Guy-Gervais Kitina
avec China Media Group

« Le renforcement de la recherche fondamentale est une exigence urgente pour atteindre une plus grande autonomie et une plus grande force dans le domaine des sciences et technologies »

DESCENTE PARLEMENTAIRE

Le collectif des sénateurs des Plateaux restitue les affaires adoptées lors de la session budgétaire

Le collectif des sénateurs des Plateaux, que préside Gabriel Oba-Apounou, a restitué aux conseillers départementaux les affaires adoptées par le Sénat au cours de sa seizième session ordinaire budgétaire, tenue du 15 octobre au 23 décembre 2022.

Au nombre des affaires adoptées, citons, entre autres, le projet de loi de finances pour l'année 2023, le budget du Sénat exercice 2023, le projet de loi portant création du Centre Mouebara pour l'accueil et la réhabilitation des femmes et filles victimes de violences, le projet de loi relatif aux contrats de partenariat public-privé, le projet de loi portant création de l'Agence nationale d'assurance qualité de l'enseignement supérieur, celui portant création de l'université de Pointe-Noire et bien d'autres.

Cette rencontre a aussi été l'occasion pour les conseillers d'évoquer la problématique de leur statut. A propos, Gabriel Oba-Apounou a signifié que cette question est en débat et n'est pas nouvelle. A la question de savoir pour-

quoi les conseillers départementaux ne bénéficient pas d'une indemnité au même titre que les députés et les sénateurs alors qu'ils sont élus au suffrage universel, il a répondu là aussi que la question n'est pas d'aujourd'hui. « Elle est en cours d'examen et comme nous savons que

dans le département des Plateaux s'est aussi invitée au débat. Le président du collectif des sénateurs a laissé entendre que des efforts seront faits pour pallier cette situation.

Précisons que cette descente parlementaire a coïncidé avec la tenue du Conseil mu-

loppement de la ville. « Le projet de budget exercice 2023 et le programme local de développement de la ville de Djambala sont, entre autres, les points qui seront débattus au cours des travaux de cette session dite budgétaire. Le budget qui sera voté tien-

la ville de Djambala.

Il a rappelé que le budget exercice 2023 soumis à l'appréciation du Conseil est un budget réel qui tient compte des engagements pris et des projets prioritaires de la ville, permettant d'assurer le fonctionnement régulier des organes municipaux. « Le budget tient compte des dépenses obligatoires telles que les charges liées au personnel, les dépenses d'entretien du patrimoine de la commune et les autres dépenses de fonctionnement prévues selon les besoins réels. Il fixe la priorité sur la propreté de la ville de Djambala où certaines parcelles sont abandonnées. Nous avons pris des dispositions puisque la loi nous l'autorise », a conclu Michel Youla.

Jean Jacques Koumba

« Le budget tient compte des dépenses obligatoires telles que les charges liées au personnel, les dépenses d'entretien du patrimoine de la commune et les autres dépenses de fonctionnement prévues selon les besoins réels. Il fixe la priorité sur la propreté de la ville de Djambala où certaines parcelles sont abandonnées. Nous avons pris des dispositions puisque la loi nous l'autorise »

tout est évolution, nous ne leur avons pas dit non ni oui ».

La question de l'insécurité

municipal de la ville de Djambala qui a débattu du projet de budget exercice 2023 et du programme local de déve-

dra compte des attentes de la population », a signifié Michel Youla, président du Conseil municipal, maire de

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

CÉRAMIQUES

PEINTURES

MUSIQUE








L'art dans sa **Cénéralité**,
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpoli)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION

Une mission du Conseil européen au Congo dans quelques jours

Une forte délégation du Conseil européen va effectuer une mission de travail à Brazzaville, du 6 au 7 mars prochain, pour débattre avec les autorités nationales de divers sujets d'intérêt commun.

L'ambassadeur de l'Union européenne au Congo, Giacomo Durazzo, a donné l'information au président du Sénat, Pierre Ngolo, le 22 février lors d'un entretien. Une trentaine de membres du Conseil européen sera reçue à Brazzaville. Pendant deux jours, la délégation s'entretiendra avec plusieurs autorités congolaises sur diverses problématiques. Dans la foulée, les conseillers européens auront une séance de travail spéciale avec le Parlement congolais, notamment le Sénat.

Les deux parties vont discuter, entre autres, des relations de coopération entre l'Union européenne et le Congo qui fonctionnent à merveille, mais pour lesquelles elles souhaitent redynamiser pour plus de résultats. Elles vont débattre également du partenariat global entre le Congo et l'institution européenne, en vue de le rendre plus fructueux que jamais au profit des deux parties. Le Conseil européen et les autorités congolaises vont aussi faire le tour d'horizon des relations internationales de façon globale, en mettant l'accent sur la stabilité régionale.

« Je suis venu informer le



Pierre Ngolo (à droite) s'entretenant avec Giacomo Durazzo/Adiac

« Je suis venu informer le président du Sénat de la visite prochaine d'une délégation du Conseil européen à Brazzaville. La mission a pour objectif de nouer de nouveaux contacts mais aussi de contrôler les actions de l'Union européenne sur le terrain, en vue de mieux comprendre le partenariat. Le Conseil européen est une institution très importante dotée d'un pouvoir législatif avec le Parlement européen qui coordonne l'action des Etats membres en matière de politique étrangère et qui signe les traités internationaux »

président du Sénat de la visite prochaine d'une délégation du Conseil européen à Brazzaville. La mission a pour objectif de nouer de nouveaux contacts mais aussi de contrôler les actions de l'Union européenne sur le terrain, en vue de mieux comprendre le partenariat. Le Conseil européen est une institution très importante dotée d'un pouvoir législatif avec le Parlement européen qui coordonne l'action des Etats membres en matière de politique étrangère et qui signe les traités internationaux », a indiqué le chef de la mission de l'Union européenne au Congo, Giacomo Durazzo.

Le responsable européen a souligné que le Conseil de l'Union européenne est constitué d'un certain nombre de groupes. Pour la mission de Brazzaville, deux sont attendus, à savoir le groupe Afrique subsaharienne et le groupe Afrique-Caraïbes-Pacifique. Rappelons que Giacomo Durazzo est en poste au Congo depuis deux ans. Il avait présenté ses lettres de créances au chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, en septembre 2021.

Firmin Oyé

ENGRAIS POUR L'ÉLEVAGE

Le Congo reçoit 30 tonnes de sorgho

Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Paul Valentin Ngobo, a réceptionné le 23 février des centaines de sacs de sorgho, un aliment qui concourt à la fabrication d'aliments de bétail.

Selon le ministre Paul Valentin Ngobo, les produits reçus seront, pour un premier temps, plantés puis exploités dans les différentes zones agricoles protégées. Par la suite, les Congolais pourraient désormais s'en procurer à bas prix afin de faciliter et de garantir la nutrition de leurs animaux et volaille.

Il a confirmé que ces produits présentent beaucoup d'avantages, no-

tamment la résistance à la sécheresse et autres. « Contrairement à d'autres céréales, les fleurs et graines du sorgho sont consommables par la volaille, porcs, moutons et autres animaux qui sont élevés au Congo. Cet ingrédient nous donnera des rendements positifs pour notre élevage. Il possède une valeur nutritionnelle importante », a expliqué Paul Valentin Ngobo.

Ce produit, dont le coût de production est bas, est riche en minéraux : fer, calcium et phosphore. En effet, 100 g de sorgho apportent 4,4 mg de fer, 287mg de phosphore. Cette bonne teneur en phosphore est en fait un aliment dynamisant et excellent pour l'organisme. Car ce minéral, indispensable à l'homme (il en a besoin de 2 g par jour), entre dans le métabolisme cellulaire.

Rude Ngoma



Paul Valentin Ngobo devant quelques sacs de sorgho/Adiac

« Contrairement à d'autres céréales, les fleurs et graines du sorgho sont consommables par la volaille, porcs, moutons et autres animaux qui sont élevés au Congo. Cet ingrédient nous donnera des rendements positifs pour notre élevage. Il possède une valeur nutritionnelle importante »

ENTREPRENEURIAT

Des étudiants incités à la création des entreprises

Les étudiants de l'Institut de management de Brazzaville (IMB)-business school et autres de l'enseignement supérieur ont échangé, le 22 février, avec les acteurs étatiques et privés sur le thème « Le parcours de l'entrepreneur pour la création des champions nationaux », lors du forum dénommé « Les trois journées de l'entrepreneuriat au Congo ».

La troisième édition du forum « Les trois journées de l'entrepreneuriat au Congo » est organisée du 22 au 24 février, à l'IMB. Elle est axée sur l'innovation avec l'ajout des modules de formations des cours sur l'entrepreneuriat ainsi que sur la sensibilisation à travers des informations qui rappellent aux étudiants la nécessité de développer l'esprit entrepreneurial. Son but est d'inciter les étudiants à une pratique entrepreneuriale susceptible de leur permettre de créer des activités génératrices de revenus, de les pousser à cultiver l'audace d'entreprendre, à se lancer par conviction en ayant toutes les bases nécessaires ainsi qu'à préparer leur sortie avec une entreprise pérenne.

Il s'agit de les encourager, les soutenir et accompagner ceux qui souhaitent se lancer dans l'entrepreneuriat.

La première journée a été consacrée à l'échange entre les différents panelistes et les étudiants sur le sous-thème « Le parcours de l'entrepreneur et le dispositif public d'aide, d'accompagnement

administratif, juridique et fiscal à la création d'une entreprise ». Les orateurs ont assuré les étudiants de leur accompagnement dans la réalisation des projets.

Plusieurs communications ont porté, entre autres, sur le parcours de l'entrepreneur et le dispositif privé d'aide d'accompagnement non financier à la création d'une entreprise, le parcours de l'entrepreneur: témoignages qui inspirent les porteurs de création d'entreprise et bien d'autres.

Le président directeur général de l'IMB, Sylvain Yangangbwa Syoge, a indiqué dans son allocution de circonstance que le forum organisé chaque année au sein de son établissement est une tribune de réflexion, de motivation et de sensibilisation.

Selon lui, les innovations apportées au cours de la troisième édition permettront d'accroître le partage d'expériences et ré-



seautage. « Nous avons institué ce rendez-vous annuel qui ouvre les portes de l'institut

aux acteurs étatiques et privés ayant un rôle clé dans ce dispositif d'accompagnement

Des étudiants pendant le forum. Adiac non financier et financier du jeune entrepreneur », a-t-il déclaré, ajoutant que « l'IMB joue sa partition dans le processus de mise en œuvre de l'accompagnement des jeunes entrepreneurs du Congo et des étudiants en particulier ».

Lydie Gisèle Oko

« L'IMB joue sa partition dans le processus de mise en œuvre de l'accompagnement des jeunes entrepreneurs du Congo et des étudiants en particulier ».

GAUTIER
Meublez, Vivez



Nouveau catalogue



2023

BRAZZAVILLE

Burotec, Avenue Orsy, Centre-Ville
Tél. : (+242)055371304 / 055796674
bzv@gautier-congo.com www.gautier-congo.com



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

TV5 prépare une émission au Congo pour valoriser les tourbières

La directrice d'information de la chaîne francophone, Françoise Joly, a échangé le 23 février avec la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, sur la réalisation, dans les prochains jours au Nord du Congo, du magazine « A la vie, A la terre ».

Le tournage dont la préparation a été effectuée par le correspondant de TV5, Berdy Pambou, se déroulera durant deux semaines au cœur des forêts du Congo. Il sera question de mettre en valeur la place de ce pays dans la lutte contre le changement climatique, les initiatives prises dans la valorisation des tourbières. « Les téléspectateurs ont parfois du mal à nous suivre sur certaines problématiques car ils pensent

tochtone. Nous ferons, à travers cette émission, de la pédagogie en mettant en avant l'importance des tourbières », a déclaré Françoise Joly.

Rappelons que pendant la célébration de la Journée mondiale des zones humides, le 2 février, la ministre Arlette Soudan-Nonault avait signifié que les zones humides jouent un rôle de premier plan dans la lutte contre le réchauffement climatique et ses effets



Françoise Joly avec Arlette Soudan-Nonault après l'échange/Adiac

« Les téléspectateurs ont parfois du mal à nous suivre sur certaines problématiques car ils pensent qu'il n'y a plus d'espoir et c'est difficile. Voilà pourquoi nous allons nous rendre dans ce pays qui possède des endroits les plus beaux de la planète en s'intéressant à la population autochtone. Nous ferons, à travers cette émission, de la pédagogie en mettant en avant l'importance des tourbières »

qu'il n'y a plus d'espoir et c'est difficile. Voilà pourquoi nous allons nous rendre dans ce pays qui possède des endroits les plus beaux de la planète en s'intéressant à la population au-

néfastes. Les tourbières à elles seules, par exemple, retiennent 30% du carbone atmosphérique de la planète, soit deux fois plus que les forêts.

Rude Ngoma

SANTÉ

Africa expo prévu en septembre à Brazzaville

La présidente et initiatrice d'Africa santé expo, le docteur en pharmacie Linda Kaboré Bouboutou, a présenté aux acteurs de la santé, le 23 février à Brazzaville, son projet d'organisation d'une exposition des produits pharmaceutiques et de la pharmacopée africaine qui aura lieu du 27 au 29 septembre prochain, à Kintélé.

L'événement, le quatrième du genre, sera placé sur le thème « Investir dans la santé pour une Afrique émergente ». Il sera ponctué par des expositions et ateliers. Plusieurs sous-thèmes vont se greffer au sujet principal et seront développés par des experts nationaux et internationaux.

Dans son exposé, l'initiatrice du projet a défini les objectifs de l'activité qui se résumeraient pour l'essentiel à mener les pays africains vers une démarche qualité ; être dans une optique de chaîne de valeurs de l'écosystème de la santé, de la beauté et du bien-être sans oublier de promouvoir les échanges, les compétences et le savoir-faire dans le cadre d'une coopération Sud-Sud et Nord-Sud en vue de contribuer à l'amélioration de la couverture des besoins des secteurs médical et pharmaceutique. En outre, a-t-elle poursuivi, il est également question de créer un cadre propice



Le Dr Linda Kaboré Bouboutou

aux professionnels de santé pour la prospection, la formation et la recherche de partenaires sans oublier la présentation aux prescripteurs de nouvelles tendances et innovations technologiques dans le domaine de la santé ainsi que l'atteinte de l'autosuffisance de la production pharmaceu-

tique locale, dans le cadre de la Déclaration d'Abidjan relative au développement de l'industrie pharmaceutique locale et régionale. Rappelons que le concept « Africa santé expo » a organisé les trois premières éditions à Abidjan, en Côte d'Ivoire. La deuxième, la plus marquante, s'était te-

nue du 7 au 9 février 2019. Elle était placée sur le thème « La démarche qualité au service du développement des systèmes de santé et du bien-être ». Elle avait réuni 7 500 participants provenant de trente-trois pays et des cinq continents. Il y avait eu 85 conférences et ateliers ani-

més par 200 experts nationaux ainsi qu'internationaux et plus de 1000 personnes dépistées gratuitement.

La troisième s'était déroulée, du 1er au 3 décembre 2022, sous la présidence d'honneur de la première dame de Côte d'Ivoire, Dominique Ouattara, sur le thème « Santé, beauté, bien-être : des solutions nouvelles adaptées à l'Afrique ». Cette édition avait rassemblé plus de 200 exposants, 3500 visiteurs de trente pays et 65 conférences et ateliers animés par plus de 100 experts nationaux et internationaux.

Le Dr Linda Kaboré Bouboutou a émis le vœu de voir la réunion de Brazzaville mobiliser plus d'experts de la santé, de visiteurs et d'exposants. Les activités, a-t-elle renchéri, vont commencer par une marche « bleue » au cours de laquelle des personnes seront dépistées gratuitement.

Roger Ngombé

MUSIQUE

Djason philosophe marie la St Valentin et la rumba

Le musicien Djason philosophe et son Super Nkolo Mboka ont livré un concert, le week-end dernier, à l'Institut français du Congo (IFC), dans le cadre de la célébration de la Saint Valentin.

La rumba est un moyen de communication, de célébration, de transmission, de sensibilisation... C'est cette rumba que Djason philosophe et son Super Nkolo Mboka ont célébré le week-end dernier à l'occasion de la Saint Valentin.

La soirée a débuté par la prestation des groupes et artistes invités, à l'instar de Djam Kiss, Laila And the groove, David Chakalewa. Ce n'est qu'après que l'orchestre Super Nkolo Mboka est monté sur scène.

Pendant près de deux heures, Djason philosophe et son groupe ont proposé un répertoire riche, constitué de la rumba ondamba (rumba ancienne) ainsi que de la rumba moderne avec des show (Ngwas-



Djason philosophe et son Super Nkolo Mboka sur scène/DR

uma), en passant par les dérivés de celle-ci, notamment la salsa, la samba et la rumba qui a donné naissance à beaucoup de styles dont latinos. Il s'est agi des chansons ci-après : "Variétés super Nkolo Mboka", "Pêcheur mondélé",

"Mawuke", "Piladiambu", "Salsa del Congo", "Samba do Congo", "Rumba na piste", "Opaio", "Show".

Outre la rumba ondamba avec la chanson "Rumba na piste" tant appréciée par les mélomanes, le public a vibré également

avec le show de Super Nkolo Mboka. L'orchestre a servi à son public un show qui a duré plus d'une demie heure avec la danse du moment, qui n'est autre que « La danse du serpent sss », ainsi que la danse «Manguenda» pour

laquelle la jeune talentueuse Mirta Joliveth Mayindou, meilleure artiste du concours « Rumba na bilengue » 2022, n'est pas restée insensible. Elle a brillamment exhibé les pas de cette danse en compagnie de Djason philosophe et ses artistes.

Rappelons que le 16 février 2022, Djason philosophe et son Super Nkolo Mboka avaient célébré la rumba congolaise à travers un concert organisé par la directrice de la Maison russe au Congo, Maria Fakhruddinova. Après ce concert, ils préparent un tournage du clip « La danse du serpent », suivi d'un calendrier de productions scéniques très chargé pour cette année 2023.

Bruno Okokana

UNICONGO

COMMUNIQUE



À la mémoire...
ALPHONSE MISSENGUI
1949 - 2023

C'est avec une grande tristesse que je me joins au conseil d'administration et à tous les membres Unicongo pour rendre hommage à **M. Alphonse MISSENGUI**, président de notre Union de 2020 à 2022, qui a tragiquement perdu la vie dans un accident de voiture.

M. Alphonse MISSENGUI a été un pilier de notre Union pendant près de 30 ans, ou il représentât la société Score, puis Casino. Son engagement envers Unicongo a été sans faille et il a consacré toute son énergie aux causes qui sont les nôtres.

Il était un ami et un frère pour de nombreux membres d'Unicongo et il laisse un vide qui sera difficile à combler. Nous nous souviendrons de lui avec gratitude pour tout ce qu'il a accompli au cours de sa vie.

Aujourd'hui, nous disons au revoir à un homme dévoué qui a laissé une marque indélébile sur notre Union et sur les entreprises qu'elle sert.

Fait à Brazzaville, le 23 Février 2023

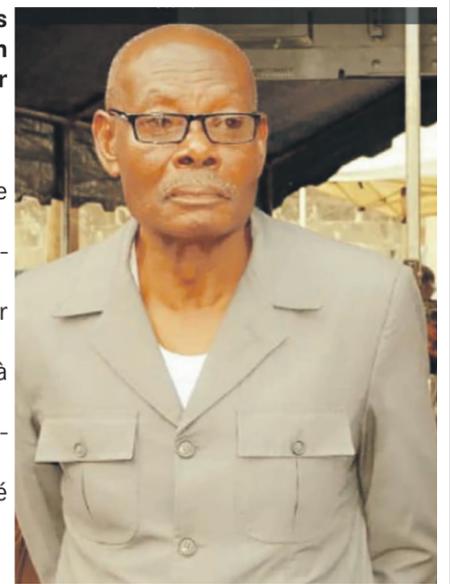
Le Président d'Unicongo
Michel DJOMBO

NECROLOGIE

Programme relatif aux obsèques de notre cher regretté **Capi Jean Ignace Pangui** décédé le 9 février 2023 à Brazzaville

VENDREDI 24 FÉVRIER

8h30 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville (CHU);
9h30 : recueillement au domicile familial;
9h45 : animation par l'orchestre Super Nkolo Mboka;
11h30 : brève escale de la dépouille à Massala (Poto-Poto)
12h30 : messe de requiem en la basilique Sainte-Anne;
14h00 : départ pour le cimetière privé Bouka VIP Kintélé;
16h00 : fin de cérémonie.



IN MEMORIAM

26 février 2019- 26 février 2023, cela fait quatre ans que disparaissait notre tendre maman, tante et grand-mère Antoinette Somboko. En ce jour de triste anniversaire de ta disparition, nous, tes enfants (Prestig'Edith Victoire, Nazaire, Petronie et Jaelle) et petits-enfants, gardons de toi l'amour du prochain, la générosité, les sages conseils et l'affection que tu nous avais toujours partagé. Ainsi, nous invitons tous ceux qui t'ont connue d'avoir une pensée pieuse. Que ton âme repose en paix!
Tes enfants et petits-enfants.





Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 info@adiac.tv 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gesso
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

ENTREPRENEURIAT

La Fondation Telema renforce son ancrage dans la partie méridionale du Congo

Une délégation de la Fondation Telema pour l'entrepreneuriat des jeunes, conduite par son secrétaire général, Jesse Franck Goma, a effectué récemment dans les départements de la Bouenza, de la Lékoumou, du Niari, du Kouilou et de Pointe-Noire des visites de terrain des candidats présélectionnés au troisième appel à projets et des bénéficiaires des fonds de ladite organisation.

La Fondation Telema s'est rendue dans les cinq départements au Sud du pays pour s'enquérir des activités entrepreneuriales des candidats présélectionnés pour son troisième appel à projets et constater les réalisations des bénéficiaires de ses fonds.

A Mouyondzi dans la Bouenza, Mountou Thaty, responsable de l'entreprise Melles-Services, spécialisé dans les services informatiques et infographiques, a manifesté son intention d'accroître ses prestations après obtention de la subvention. Selon lui, pour les services informatiques et infographiques, l'entreprise dessert au moins trois villages du district. Avec sept imprimantes, six ordinateurs et autres accessoires, il emploie quatre personnes et organise en moyenne dix stages pratiques au bénéfice des collégiens et lycéens.

Dans la ville de Madingou, toujours dans la Bouenza, Yannick Tomba Nsemi, candidat présélectionné, responsable du projet d'élevage porcin, a expliqué que celui-ci a connu, entre mars et octobre 2021, une peste animale : le rouget. « En rapport avec le rouget, il serait mieux de cartographier, en collaboration avec le ministère de l'Élevage, les zones à risque afin de lutter contre cette maladie », a suggéré le secrétaire général de la Fondation Telema, Jesse Franck Goma.

A environ 400 kilomètres de Brazzaville, au village Bihoua, dans le département de la Lékoumou, se développe sur douze hectares une station fruitière gérée par Leinade Chardel Mavouanda. Le projet présélectionné par la Fondation Telema compte en moyenne trois cents espèces d'arbres et la coopérative compte sept membres actifs.

« Lorsque j'ai postulé, je n'y croyais pas. Je me demandais si cela allait marcher. Mais quand j'ai reçu l'appel et qu'aujourd'hui vous êtes sur le terrain pour la visite, j'ai été vraiment très satisfait [...] Cela m'a encore donné plus de motivation », a commenté Leinade Mavouanda.

Par contre, au village Ossiba, à dix-sept kilomètres de Sibiti, chef-lieu du département de la Lékoumou, le projet manioc et maïs se développe merveilleusement et a embauché plusieurs dizaines de personnes. Dirigé par Astride Outou, bénéficiaire de la Fondation Telema, ce projet va réaliser des récoltes encourageantes. « Environ trente à cinquante sacs pour un hectare de manioc dont la récolte est prévue pour le mois d'octobre prochain. Nous avons cent hectares disponibles en cours d'exploitation et mille cinq cents pieds de safoutiers », a expliqué Astride Outou.

Au village Mikamba, à dix kilomètres de Sibiti, la coopérative It-



La Fondation Telema dans la station fruitière de Bihoua/Adiac

soull est spécialisée dans l'élevage porcin. Le projet présélectionné lors du troisième appel à projets de la Fondation Telema pour l'entrepreneuriat des jeunes compte vingt-deux porcs. Cette coopérative compte également vingt-deux ovins, six moutons, une petite vo-

laille et sept étangs remplis d'un mélange de tilapias et silures sur une superficie de treize hectares, soit 1 300 m². Actuellement, 1100 citronniers poussent sur la zone de production de ce projet qui s'étend sur vingt-trois hectares.

Enfin, la délégation de la Fonda-

tion Telema pour l'entrepreneuriat des jeunes s'est rendue, dans le cadre de ses missions de terrain, dans les zones de production de plusieurs projets dans les départements du Niari, du Kouilou et de Pointe-Noire.

Faustin Akono

LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ENFANTS

Les acteurs impliqués renforcent leurs capacités

Une session de formation des agents sociaux des circonscriptions d'action sociale (CAS), de police, de gendarmerie et des chefs de quartier aux techniques d'identification, de dépistage et de prise en charge des enfants victimes de traite (EVT) a eu lieu, le 21 février, au siège de la CAS de l'arrondissement 2, Mvou Mvou, sur l'initiative de la coordination locale du projet de lutte contre la traite des enfants.

Afin d'éradiquer la traite des enfants, la session a été initiée pour permettre aux acteurs impliqués dans la lutte de s'approprier les techniques et méthodes d'identification, de dépistage et de prise en charge des victimes de traite. Aussi sont-ils appelés à dénoncer les cas de traite et de savoir les repérer. Ils doivent être capables également de distinguer les cas de traite et de maltraitance et s'impliquer dans les enquêtes sociales et écoutes des EVT.

Après l'ouverture de la session par Zéphirin Kouali, chef de bureau famille à la direction départementale des Affaires sociales, représentant la directrice départementale, Laure Bandoki Nzoumba, chef de projet de lutte contre la traite des enfants, a présenté les objectifs généraux de la formation. Ainsi, plusieurs communications ont été faites, notamment sur la traite des enfants : définition, organisation, actes constitutifs et finalités, la présentation de la loi 004/2010 portant protection de l'enfant en République du



Congo, les techniques et méthodes d'identification des enfants victimes de traite, le dépistage : le rôle et la

place des services de police et de la gendarmerie dans le dépistage des enfants victimes de traite, la prise

Photo de famille à la fin de la formation/Adiac en charge des enfants victimes de traite.

Signalons que le phénomène de la

traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, est une préoccupation du gouvernement du Congo. La traite des enfants désigne le recrutement, le transport, le transfert, l'accueil ou l'hébergement d'un enfant aux fins d'exploitation quels que soient les moyens utilisés à cet effet. Elle est peu connue et son identification loin d'être perceptible dans le milieu où elle sévit. Elle est assimilée tantôt au confinement, tout comme l'exploitation et le traitement cruel des victimes liés à une forme d'éducation.

Depuis 2009, des enfants victimes de traite ont été identifiés, dépistés et pris en charge par le projet grâce aux efforts conjugués des acteurs de l'administration publique, privée et de la société civile. Cependant, nombre d'enfants continuent à être victimes de traite dans l'anonymat dans les différents quartiers de Pointe-Noire et Brazzaville en particulier et dans les autres villes du Congo en général.

Hervé Brice Mampouya

NECROLOGIE



Niombella EVE agent du ministère du commerce, en formation à L'ENAM, à la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès sa cadette, Madame Moutampa née Okassangoué Prisca Karine, décès survenu le 17 février en France. En attendant le rapatriement du corps à Brazzaville, les veillées funèbres se tiennent à la rue Bandza n° 153, avenue Miadeka



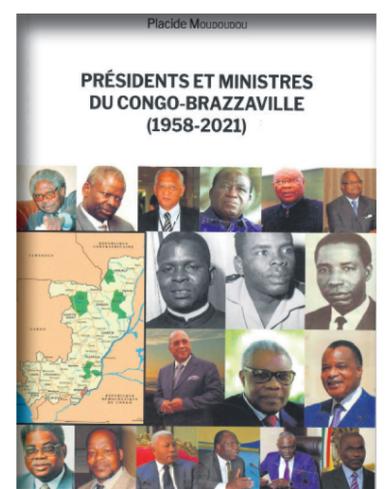
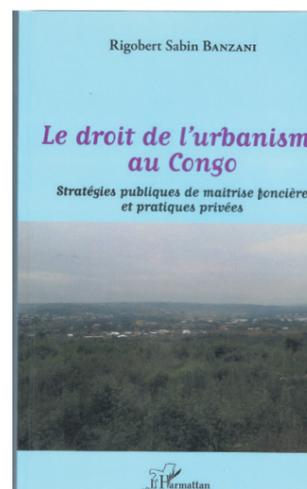
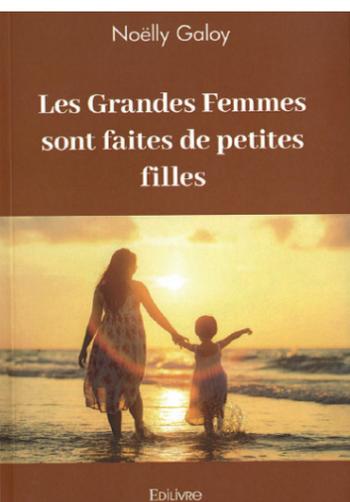
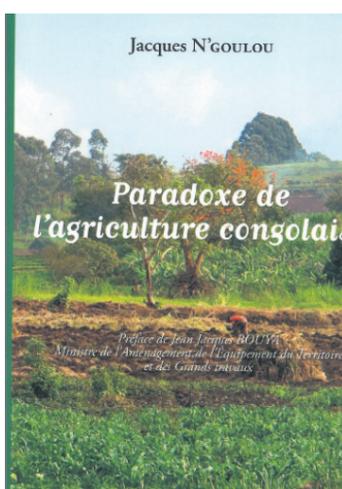
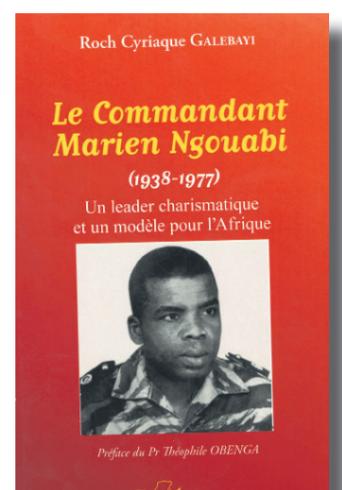
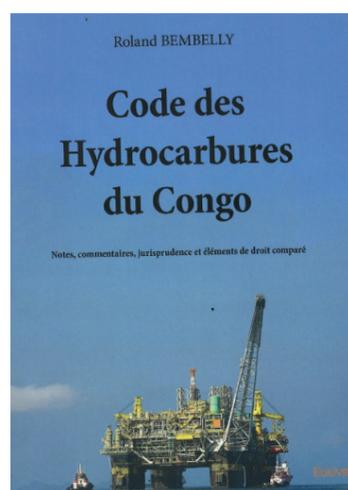
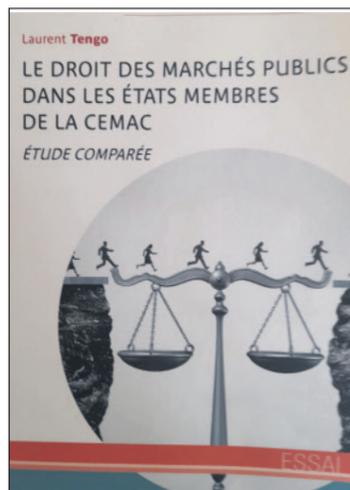
Jean Bruno Ndokagna, agent des Dépêches de Brazzaville, Jean-Pierre Ndokayo, agent à la retraite de l'OMS ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur épouse Mme Ndokayo Mboulé Rosalie, survenu le 15 février à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°21, de la rue Ngamakosso (arrêt Marché). La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Brice Kibouatou, agent des Dépêches de Brazzaville, Mireille Bardon Kibouatou (Lafine), Michelle Kibouatou, Jacquet Mampouya, Cécilia Banzouzi et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur grande-soeur, mère et grand-mère Marceline Kibouatou (Mace), survenu le 11 février 2023 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient dans la rue Kingoma n° 155, vers Comus, avenue des pylones.



EN VENTE



SOLUTION :
Le mot-mystère est : *boulevard*

I	A	G	G	C	C					
A	V	A	R	E	T	H	E	R		
O	S	T	E	O	P	O	R	O	S	E
P	I	I	D	E	A	L	I	S	T	E
R	A	L	E	N	T	I	E	R	E	
V	I	S	A	L	I	E	S	S	E	
E	S	M	A	O	R	I	M	A		
A	N	O	D	I	N	E	N	C	A	N
C	O	R	D	E	A	I	D	E		
T	A	I	R	A	P	O	I	L	U	
R	E	A	C	T	I	F	R	A		
O	R	S	U	R	F	E	T	E	S	
H	E	L	A	B	E	U	R	I		
R	E	T	R	E	C	I	R	O	I	L
S	C	I	E	E	T	A	C	L	E	

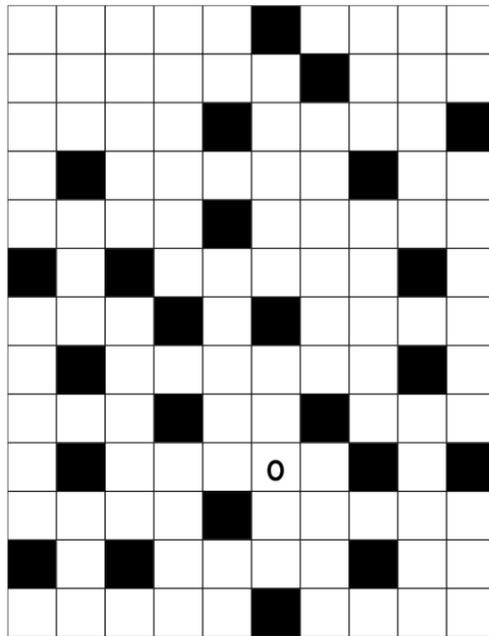
B	E	N	I	N	B	L	E	D
A	M	E	O	H	I	O	U	
L	U	T	I	N	K	I	L	O
L	E	T	N	O	I	R	E	
E	E	G	E	E	N	V	A	
T	A	I	D	I	N	E	R	
R	A	C	L	E	U	M		
B	A	I	L	M	A	S	S	E
O	M	E	N	E	R	T	E	
U	S	E	I	E	G	O		
L	A	R	D	E	T	A	P	E
O	U	O	P	T	E	R	L	
T	R	A	N	S	E	S	O	U

• SOLUTION DE LA GRILLE N°684 •

6	3	2	1	8	9	5	4	7
9	7	4	5	3	2	1	8	6
5	8	1	7	4	6	9	2	3
4	5	7	8	9	1	3	6	2
3	2	9	6	5	4	7	1	8
8	1	6	2	7	3	4	5	9
2	4	8	3	1	7	6	9	5
7	9	5	4	6	8	2	3	1
1	6	3	9	2	5	8	7	4

• SOLUTION DE LA GRILLE N°693 •

9	2	8	5	1	7	4	3	6
1	5	7	6	4	3	9	8	2
6	3	4	2	9	8	7	1	5
2	4	1	3	6	9	8	5	7
5	9	6	7	8	2	1	4	3
7	8	3	4	5	1	2	6	9
8	7	9	1	3	5	6	2	4
3	6	2	8	7	4	5	9	1
4	1	5	9	2	6	3	7	8



2 LETTRES

CE - EN - ET - OC - ON - RE

3 LETTRES

ADN - ANE - DIX - DON - DOS - EGO - ETE - ICI - TIR

4 LETTRES

CRAN - FADE - FERU - NAGE - NUÉE - PRIA - SEPT - SISE - TENU - TEST

5 LETTRES

CULOT - DODUS - DOSER - DOUCE - ERGOT - ESTOC - ETOLE - GEANT - INNÉE - INOUI - LOGER - MIXTE - RADIO - RETIF - SCÈNE - SEXES - URINE

6 LETTRES

ENONCE - EOLIEN - ERREUR - ETONNE - INTRUS

ENGOURDI ENTRÉE EN MATIÈRE	REMET SUR LA BONNE VOIX GAVROCHE	DE MÊME	ÉPLUCHEUR ÉTAT AMÉRICAIN	COUP DE FEU ABATTRONT	BRUIT DE NEZ DÉTESTABLE
PIÈCES DÉTACHÉES IL FAIT SON CINÉMA		PRESQUE ASSOMME PROVINCE DU CANADA			CONFÈRE PETIT DOCTEUR
IL COURT LA SAVANE PREMIÈRE NOTE			TROUPEAU TRANSPORT PUBLIC		OBTINSENT
	ANCÊTRE DE LA POSTE RÉGION DU CANADA		A DESSALER DÉPARTE- MENT 38		APPRIIS VIEUX CASQUE
DÉSERTIQUE ORNAS			BOISSONS CHAUDES DIRIGEA L'ÉGYPTÉ		
EXAMEN MÉDICAL	EN MOUVÉ- MENT RAME		DOSE LIQUIDE FEUILLES À CHIQUER	CONTENANT DU SODIUM	ILS HAUSSENT LE TON
APERÇUS FRAGMENT		NOMADE EXPLOSIF			
			AUTORISE TEMPS CHAUD		
UNE SACRÉE VEINE	CABO- CHARDES ÉQUERRE				NÉGATION
		SOUPE AU LAIT		ADVERBE	
SANS TRACE		ARTICLE		SITUÉE	

• SUDOKU • GRILLE N°685 • FACILE •

3	9			5		4	8	
5	7			9	4		3	
				7		2		
	1				9	3	2	
		4	5		6	8		
	8	3	4				6	
		6		4				
1			6	5			3	2
8	5		1				7	6

SUDOKU • GRILLE N°694 • DIFFICILE •

7	3		9	4	8			
								1
	6	4	2			3		
4				5				8
		3				7		
1				8				6
		2			6	9	7	
9								
			5	9	4		6	2

R	V	V	E	F	E	B	O	L	I	D	E	E	E	
U	A	I	N	O	V	U	L	E	A	L	R	T	N	
E	H	Z	E	L	U	L	T	Q	K	L	I	B	H	R
C	I	I	C	R	G	A	O	E	I	A	R	U	N	O
R	N	R	T	E	E	V	R	R	R	R	A	L	I	M
A	E	T	A	B	R	U	O	B	M	A	B	L	E	P
F	F	U	R	R	E	G	Q	C	A	N	C	E	R	R
N	E	E	G	V	A	M	P	I	R	E	I	T	N	E
E	O	D	L	A	A	I	L	O	N	O	M	I	K	H
R	D	T	I	L	B	C	A	L	E	R	S	N	C	T
I	A	A	A	L	I	B	A	M	E	N	E	S	R	N
H	L	I	M	I	A	U	O	R	R	K	A	B	E	E
N	S	O	Q	O	R	V	Q	V	M	A	C	T	D	M
E	S	I	R	E	N	E	U	O	I	E	K	E	I	E
M	O	I	T	E	U	R	E	H	C	N	A	R	T	G

- | | | |
|-----------|---------|---------|
| BAGUE | ENTIER | NECTAR |
| BAMBOU | ETHNIE | NOMADE |
| BARIL | EUREKA | NOTAIRE |
| BERLUE | FARCEUR | OVULE |
| BERNIQUE | FEODAL | ROMPRE |
| BOLIDE | FOUGERE | SIRENE |
| BOVIN | GITANE | TECKEL |
| BRAIRE | GORILLE | TRANCHE |
| BRIQUE | KARMA | VACARME |
| BULLETTIN | KIMONO | VAHINE |
| BUTOR | MALAISE | VALIDE |
| CANCER | MENHIR | VALVE |
| COQUILLE | MENTHE | VAMPIRE |
| CREDIT | MOITEUR | VIZIR |
| CROSSE | | |

PND 2022-2026

La SFI va investir dans trois grands axes prioritaires au Congo

La Société financière internationale (SFI), une organisation membre du Groupe de la Banque mondiale, se dit prête à investir dans trois axes prioritaires sur les six définis par le gouvernement congolais dans son nouveau Plan national de développement (PND) 2022-2026. Après son récent séjour de travail au Congo, sa directrice régionale pour l'Afrique centrale, le Liberia, le Nigeria et la Sierra Leone, Dahlia Khalifa, livre aux «Dépêches de Brazzaville» la stratégie de cette institution pour le pays. Interview.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.): En tant que SFI, quelles sont vos missions pour le compte du Groupe de la Banque mondiale ?

Dahlia Khalifa (D.K.) : SFI est une organisation membre du Groupe de la Banque mondiale. Nous sommes la principale institution de développement consacrée au secteur privé dans les pays émergents. Nous menons des opérations dans plus d'une centaine de pays et notre mission est de soutenir le développement du secteur privé et de contribuer à la création de marchés et d'opportunités dans les pays en développement. Pour cela, nous finançons des projets bancables, par exemple sous forme de prêts ou d'investissement en capital, et nous proposons des services-conseils pour aider à mobiliser les capacités du secteur privé afin de créer des emplois, favoriser une croissance économique forte et inclusive, mettre fin à l'extrême pauvreté et promouvoir une prospérité partagée.

L.D.B. : Parmi ces domaines, lesquels peuvent-ils susciter des financements de votre institution au Congo ?

D.K. : La stratégie de SFI en République du Congo est en phase avec le PND et nos projets d'investissement sont axés sur trois grandes priorités. La première est d'aider à renforcer l'inclusion financière dans le pays, notamment pour les micros, petites et moyennes entreprises. Ces dernières sont le pilier de l'économie congolaise, mais elles font souvent face à des difficultés pour accéder au financement, ce qui limite leur



La directrice régionale de SFI lors d'une séance de travail avec les membres du gouvernement à Brazzaville/DR

développement et leur capacité à investir et à créer des emplois. Notre deuxième priorité est de soutenir la création d'emplois dans l'agriculture et les secteurs productifs. La République du Congo dispose, en effet, d'un grand potentiel, notamment dans le secteur agroalimentaire, par exemple dans la production et la transformation de maïs ou de manioc. Ceci constitue une réelle opportunité pour réduire la dépendance du pays aux importations de denrées alimentaires. Enfin, pour favoriser l'activité économique à travers le pays, y compris dans les zones rurales, notre troisième priorité est de contribuer à accélérer le développement d'infrastructures essentielles, notamment à travers la mise en place de partenariats public-privé dans les secteurs de l'énergie, des télécommunications et de l'eau. Nos équipes sont déjà à pied d'œuvre pour appuyer des projets dans ces secteurs.

L.D.B. : L'appui au secteur privé national, l'environnement des affaires et la

bonne gouvernance constituent des défis à relever par les pouvoirs publics pour diversifier l'économie congolaise. Quel peut-être l'apport de SFI dans cette quête ?

D.K. : Il est certain que renforcer l'environnement des affaires et la gouvernance sont deux éléments essentiels pour encourager l'essor du secteur privé congolais et assurer une mise en œuvre optimale du PND. Et j'ai pris note, lors de mes différents échanges, que c'est une priorité pour le gouvernement. En effet, pour que le secteur privé congolais devienne plus fort, qu'il crée plus d'emplois et soit plus productif, il est nécessaire de mettre en place un environnement dans lequel les règles et les régulations offrent des conditions équitables à toutes les entreprises et protègent les investisseurs. De telles mesures sont cruciales pour rassurer les investisseurs – nationaux et internationaux – et attirer davantage d'investissement privé. Ce sont des pro-

blématiques pour lesquelles SFI dispose d'une grande expertise et d'une longue expérience, notamment sur le continent africain, et nous souhaitons soutenir la République du Congo dans ce processus. Nos équipes spécialisées sur les questions du climat des affaires se rendront bientôt en mission en République du Congo afin d'identifier les principaux défis et proposer des solutions concrètes.

L.D.B. : Vous avez récemment séjourné au Congo où vous avez échangé avec des membres du gouvernement et des acteurs du secteur privé. Que reprenez-vous de ces différentes rencontres ?

D.K. : J'aimerais remercier toutes les personnes qui se sont rendues disponibles pour me rencontrer, à commencer par le Premier ministre et chef du gouvernement congolais, Anatole Collinet Makosso. Tous les échanges – aussi bien avec les autorités publiques qu'avec les dirigeants d'entreprise et les partenaires au développement – ont été productifs, enrichis-

sants et m'ont permis de mieux comprendre la réalité du pays, les défis mais aussi et surtout les opportunités. La République du Congo a fait face à une situation économique incertaine, notamment du fait d'une forte dépendance aux prix des matières premières, et la pandémie de covid-19 a fortement impacté l'économie. Cependant, j'ai été enthousiasmée par la forte volonté du gouvernement de réinventer un nouveau modèle de développement économique et social reposant sur une participation plus forte du secteur privé. C'est un signal fort et cela nous encourage, à SFI, à intensifier nos efforts pour aider le pays à créer de nouvelles opportunités au profit des Congolais et des Congolaises.

L.D.B. : Dans quel cadre situez-vous cette première visite en République du Congo ?

D.K. : Ma mission avait pour but de rencontrer les autorités, les acteurs du secteur privé et les partenaires au développement afin de m'imprégner du contexte et de la situation du pays. Cela a été également l'occasion de réaffirmer l'engagement de SFI à soutenir la mise en œuvre du PND du gouvernement, un plan quinquennal (2022-2026) qui accorde une place centrale au secteur privé et vise à favoriser la diversification économique du pays, en misant sur six domaines prioritaires : l'agriculture, l'industrie, les zones économiques spéciales, le tourisme, l'économie numérique et l'immobilier.

Propos suscités
par Guy-Gervais Kitina

VIENT DE PARAÎTRE

« O kati ya bassi mibalé ... Likambo ya mboka » de Tanguy N'guenguima

Roman de 182 pages publié aux éditions Étee en fin janvier, « O kati ya bassi mibalé ... Likambo ya mboka » met en lumière des messages et des vérités relatives à la société d'aujourd'hui pour plus de droiture et de sagesse.

Un soir, deux jeunes charmantes dames, Ki véh et Bi, étaient sorties pour se détendre. A leur retour, l'une demanda à l'autre d'aller déposer la lettre chez la vieille dame du coin qu'on nommait Mokili. Elle connaissait tout le monde. Dans la fameuse lettre, il est question d'héritage... Seulement, quelques jours après, le corps de la vieille dame du coin sera retrouvé abandonné et sans vie. Alors, un troisième personnage deviendra la clé de

cette affaire rocambolesque, l'inspecteur de police M. Nouna. Rédigé en lingala « O kati ya bassi mibalé ... Likambo ya mboka » se donne à lire en français par « Entre deux copines ... L'affaire du village ». Dans son troisième livre, l'écrivain franco-congolais Tanguy N'guenguima use d'une métaphore pour exposer deux réalités majeures aujourd'hui qui minent toutes les sociétés du monde : fais ce



que je te dis, mais ne fais pas ce que je fais. A ce propos, l'ouvrage interroge, « qui devons-nous suivre ? Qui devons-nous croire ? ».

A en croire l'auteur, ce roman porte avant tout à l'attention des Africains et du continent africain dans le contexte actuel, avec une ouverture sur le monde. « Nous devons nous réveiller et nous responsabiliser. C'est à nous de rebâtir notre beau et grand

continent. Et ce n'est pas à quelqu'un d'autre de le faire à notre place. Nous devons nous considérer et non pas nous sous-estimer. Unissons nos forces, nos talents et nos intelligences pour un nouveau départ. Car, c'est maintenant ou jamais », explique Tanguy N'guenguima.

Notons que le roman « O kati ya bassi mibalé ... Likambo ya mboka » de Tanguy N'guenguima est disponible en librairies et sur tous les sites marchands.

Merveille Atipo